



Le label de tourisme durable pour  
les plages et les ports de plaisance

[pavillonbleu.org](http://pavillonbleu.org)

PAVILLON BLEU

# APPEL À CANDIDATURE 2021

## ENGAGEZ-VOUS POUR LE TOURISME DURABLE !

Premier écolabel au monde, le label Pavillon Bleu permet chaque année aux communes et aux ports de plaisance de valoriser leur engagement en faveur du développement durable et assure aux visiteurs une excellence environnementale.

**Pour valoriser votre territoire et agir pour votre environnement,  
déposez votre candidature en ligne pour l'édition 2021 du  
Pavillon Bleu.**

Clôture des candidatures le 1<sup>er</sup> décembre 2020

## UN ENGAGEMENT PLUS FORT DU PAVILLON BLEU

- **Engagement renforcé du Pavillon Bleu pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) :** en plus des ODD 6 et 14 sur « l'Eau et assainissement » et la « Vie aquatique », le Pavillon Bleu met l'accent sur les ODD 12, 13 et 15 relatifs aux « Consommation et production responsables », aux « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » et à la « Vie terrestre » grâce, notamment, à de nouvelles exigences en faveur de la biodiversité.
- **Renouvellement du « Prix Thomas Joly pour la biodiversité »** qui récompense les meilleures initiatives pour le respect et la protection de la biodiversité (1<sup>ère</sup> édition en 2020).



**Pavillon Bleu est un programme de Teragir**

Doté d'un pôle « **Tourisme durable** », Teragir développe une **approche transversale** des questions de **préservation de l'environnement liées à l'activité touristique** grâce, notamment, à ses labels **Clef Verte et Pavillon Bleu**.  
[pavillonbleu@teragir.org](mailto:pavillonbleu@teragir.org) / Tél 01 73 77 12 13

## LES PARTENAIRES DU PAVILLON BLEU





## POURQUOI S'ENGAGER AVEC LE PAVILLON BLEU ?

Label de tourisme durable présent sur plus de 4 500 sites répartis dans 46 pays, le Pavillon Bleu est remis chaque année aux communes et ports de plaisance qui mettent en œuvre une politique de développement touristique respectueuse de l'environnement et des humains.



Préserver votre territoire et progresser dans votre démarche de tourisme durable



Profiter de communications sur le web et les réseaux sociaux ainsi que d'une forte couverture médiatique (reportages TV et radio, presse écrite autour de la cérémonie : 1985 retombées presse en 2019)



Attirer des touristes sensibles à l'environnement et valoriser votre engagement auprès de vos administrés



Bénéficier de l'accompagnement de l'équipe Pavillon Bleu



Appartenir à un réseau d'acteurs engagés et partager vos expériences respectives



Contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable définis par les États membres des Nations Unies



Fédérer vos personnels autour d'un projet environnemental et inclusif

EN 2020, POUR LES 35 ANS DU PAVILLON BLEU,  
401 PLAGES ET 106 PORTS DE PLAISANCE LABELLISÉS !

## CANDIDATURES POUR LES PLAGES ET LES PORTS DE PLAISANCE

JUSQU'AU  
1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE  
2020 !

En ligne, sur l'Espace Pro Pavillon Bleu :

<https://espace-professionnel.pavillonbleu.org/>

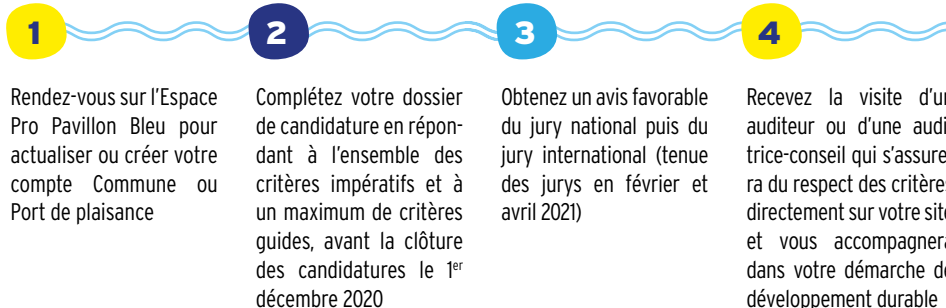


## COMMENT OBTENIR LE LABEL PAVILLON BLEU ?

L'obtention du label est conditionnée par le respect de critères articulés autour de grandes thématiques :

- Environnement général
- Gestion de l'eau et du milieu
- Gestion des déchets
- Éducation et sensibilisation à l'environnement

### Un parcours en 4 étapes



## C'EST VOTRE PREMIÈRE CANDIDATURE ?

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé de l'équipe Pavillon Bleu pour remplir votre dossier et profitez d'une pré-visite de votre site !

Pour plus d'informations sur les modalités d'inscription et les tarifs, rendez-vous sur [pavillonbleu.org](http://pavillonbleu.org) ou contactez le **01 73 77 12 13**.